

Burundi : Le Parlement accepte la hausse des tarifs d'eau et d'électricité

@rib News, 04/08/2011 â€“ Source Xinhuaâ€” Les députés de l'Assemblée nationale burundaise ont finalement soutenu le projet du ministre ayant en charge l'Énergie de revoir en hausse les tarifs de l'eau et de l'électricité fournies par la Régie de production et de distribution de l'eau et de l'électricité (REGIDESO) pour question de justice sociale et pour la survie de cette unique société. C'était ce mercredi au cours d'une session plénière à laquelle avait pris part le ministre de l'Énergie et des Mines Moïse Bucumi.

« Les nouveaux tarifs proposés par le ministre sont nécessaires pour, d'une part permettre la stabilité économique de REGIDESO afin qu'elle puisse continuer à fournir ses services d'eau et d'électricité et pour, d'autre part corriger le déséquilibre constaté au niveau de la consommation de ces services », a expliqué aux députés la présidente de la commission permanente de la bonne gouvernance et de la privatisation à l'Assemblée nationale burundaise, Mme Béatrice Rurahinda, qui avait été chargée par la plénière de l'Assemblée nationale pour se pencher sur cette question. Les députés ont proposé que cette nouvelle tarification soit progressive « pour se donner le temps d'expliquer et donner le temps aux bénéficiaires des services d'intégrer le bien-fondé de cette adaptation des prix ». La présidente de la commission permanente a insisté sur la nécessité de cette nouvelle tarification qui, à ses dires, permettra l'équilibre financier de la REGIDESO et le maintien de ses services ainsi que la possibilité de l'expansion de ses fournitures à d'autres clients (seuls 2% de la population ont accès à l'électricité et 1,8% à l'eau fournies par la REGIDESO). « Sans une nouvelle tarification, une subvention équivalente nécessaire pour arriver à l'équilibre serait très importante et hors de portée du gouvernement », a expliqué Béatrice Rurahinda aux députés. Pour elle, le rééquilibrage des grilles tarifaires est nécessaire pour réduire la subvention de la consommation des ménages les plus favorisés tout en faisant attention au tarif social. Cette nouvelle tarification pourra ainsi corriger une situation d'injustice car, a-t-elle dit, « les ménages les moins nantis qui sont les plus nombreux (58,6%) payent presque 6 fois plus cher l'eau du robinet public par rapport aux ménages nantis qui s'approvisionnent à partir d'un robinet intérieur ». Les députés burundais ont finalement accepté la nouvelle tarification mais ont recommandé toute une série de propositions pour sa mise en application. Ces nouveaux tarifs avaient été proposés le 1er juin de cette année et avaient été suspendus une semaine plus tard après avoir constaté qu'ils n'étaient pas compris par une bonne partie des Burundais qui menaçaient de manifester si ces tarifs restaient augmentés jusqu'à 200%.